

ONU : La Commission de consolidation de la paix salue les progrès au Burundi

@rib News, 21/04/2011 21/04/11

Assemblée générale CCP/80 Département de l'information Service des informations et des accréditations
Commission de consolidation de la paix Cinquième session Formation Burundi

LA CCP SALUE LES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LE BURUNDI OÙ LE DÉFI LE PLUS URGENT D'ÊTRE LA
RÉINTÉGRATION DURABLE DES PERSONNES AFFECTÉES PAR LE CONFLIT

La Commission de consolidation de la paix (CCP) a salué, ce matin, les progrès accomplis au Burundi depuis
l'adoption du quatrième examen du Cadre stratégique de consolidation de la paix (CSCP) en mars 2010. Elle a
donc accueilli avec satisfaction le cinquième et dernier rapport sur la mise en œuvre du CSCP, arrêté en 2007. Le
Ministre burundais des relations extérieures et de la coopération internationale a fait part des défis qui restent à relever
dont le plus urgent est la réintégration durable des populations affectées par le conflit.

Dans ses conclusions du cinquième examen de la mise en œuvre du CSCP au Burundi qui précise les domaines
dans lesquels la Commission continuera de fournir un appui au Gouvernement du Burundi, la tenue des élections de
2010 et le fonctionnement des institutions élues sont salués. La Commission salue aussi les contrats de performance
signés par les membres du Gouvernement, la politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption, la nomination d'un
Ombudsman, l'adoption de la loi portant création de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme
rapport sur les mécanismes de justice transitionnelle, la mise en place de l'Office burundais des recettes, les progrès
dans le désarmement de la population civile et la représentation des femmes au Parlement, au Sénat et dans le Cabinet.

Malgré toutes ces réalisations, a-t-il déclaré le Ministre des relations extérieures et de la coopération internationale du
Burundi, la réintégration durable des populations affectées par le conflit est le défi le plus urgent. M. Augustin Nsanzu
précise que son gouvernement venait de soumettre au Bureau d'appui de la CCP un programme nécessitant 24 millions
de dollars, extrait du plan d'action national de réintégration dont le coût total est évalué à plus de 250 millions de
dollars.

Le financement promis par le Fonds de consolidation de la paix est le bienvenu, a-t-il reconnu, mais il devra encore être
complété par d'autres efforts afin de satisfaire tous les besoins de la réintégration socio-économique des personnes
affectées par le conflit. À cette fin, le Ministre a appelé la CCP à jouer un grand rôle dans la mobilisation des ressources
ainsi que dans la promotion de partenariats novateurs dont la coopération sud-sud.

La stabilisation des institutions, le soutien de la communauté internationale et les leçons apprises des projets antérieurs
sont, selon le Ministre, autant d'atouts qui guideront la planification d'autres programmes de réintégration dans le cadre
du Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté de deuxième génération (CSLP-2) en cours d'élaboration.
Le Président de la « Configuration Burundi » de la CCP, M. Paul Seger de la Suisse, a souhaité que le Fonds de
consolidation de la paix soit aussi généreux que possible. Il a précisé les responsabilités respectives du Burundi et
de la CCP s'agissant de la consolidation de la culture de démocratie et du dialogue; de la bonne gouvernance, des droits de
l'homme et de l'état de droit; de la réduction de la pauvreté et de la réintégration socio-économique des groupes
vulnérables; et de l'intégration régionale.

L'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau des Nations Unies au Burundi (BU)
Mme Karin Landgren, a parlé du renforcement des institutions nationales, de la démocratie, du dialogue politique,
de la justice et de la bonne gouvernance. Elle a exprimé la disposition de son Bureau à travailler avec la famille des
Nations Unies, la CCP et la société civile, en particulier, dans les domaines particuliers du dialogue politique, de la mise
en place d'institutions nationales indépendantes, de la justice transitionnelle, de la gouvernance et de la coordination des
fonds et programmes de l'ONU.

À l'instar des représentants de la Chine et du Japon, celui de la France a salué les évolutions positives au Burundi au
regard des orientations fixées par le Chef de l'État au lendemain des élections de 2010. Il s'est néanmoins inquiété de la
multiplication des attaques perpétrées par des groupes armés, des exécutions extrajudiciaires et de la persistance des
restrictions aux libertés civiles. Les représentants de l'Espagne, de l'Allemagne, du Pays Bas, de la Belgique ont
souhaité un dialogue politique réel, le renforcement de la lutte contre l'impunité et la conclusion rapide du CSLP-2.

Si les objectifs sont clairs, les résultats sont souvent difficiles à percevoir, a répondu le Ministre du Burundi. Les
remarques relayées par les représentants des États-Unis et du Royaume-Uni. Leurs représentants de l'Ouganda
de l'Afrique du Sud et du Kenya, ont fait observer que malgré ces défis, le Burundi était un grand succès et un brillant
exemple à mettre au crédit de la communauté internationale. Le Ministre du Burundi a assuré des efforts de son pays en
matière de réintégration régionale et de mise en œuvre des dispositions du Traité de la Communauté d'Afrique de
l'Est. L'intégration régionale sera au cœur du travail de la « Configuration Burundi », a assuré le représentant du Burundi
d'appui à la consolidation de la paix, en ajoutant à l'agenda, la bonne gouvernance, la justice transitionnelle et la
réintégration des populations affectées par le conflit.

C'est le 30 juillet 2007, que la « Configuration Burundi » a adopté le Cadre stratégique pour la consolidation de la
paix au Burundi qui met l'accent sur la bonne gouvernance; l'Accord global de cessez-le-feu entre le Gouvernement du
Burundi et le Parti pour la libération du peuple hutu-Forces nationales de libération (PALIPEHUTU-FNL); le secteur de la
sécurité; la justice, la promotion des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité; la question foncière et le rôle
socio-économique; la mobilisation et la coordination de l'aide internationale; la dimension sous-régionale; et la dimension

Égalité des sexes.

La Commission de consolidation de la paix (CCP), organe consultatif intergouvernemental de l'ONU qui appuie les efforts de paix dans les pays sortant d'un conflit, est un ajout crucial à la capacité de la communauté internationale dans le vaste agenda de la paix.

La prochaine réunion de la Commission sera annoncée dans le Journal des Nations Unies.

*PBC/5/BDI/L.1**PBC/1/BDI/4.

*À À ***À À *À l'intention des organes d'information à Document non officiel